



PROJET

31^{ème} Assemblée général annuel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON

TENUE LE 30 AVRIL 2023 À L'ÉGLISE SAINT-CAJETAN DE MANSONVILLE

1. Ouverture de l'Assemblée

La présidente de l'Association déclare l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde. Pierre Léonard est introduit; il est l'animateur nommé pour diriger la réunion. La présidente introduit aussi Taïssa Hrycay comme administratrice cooptée durant 2022, dont la candidature sera posée lors de l'élection des administrateurs plus tard au cours de cette réunion.

Note du secrétaire : 21 membres ayant payés leur cotisation annuelle pour 2023 sont présents et en règle; ils constituent donc le quorum requis pour la tenue de cette assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté; sur proposition de Denis Lamontagne, appuyé par Béatrice Baass, il est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 30^{ème} assemblée annuelle – 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2022 est présenté; sur proposition de Martine Barolet, appuyé par Chantal Ethier, il est adopté à l'unanimité. Voir l'Annexe 1.

Note au secrétaire d'assemblée : veiller à envoyer le procès-verbal d'une réunion aux membres conjointement avec la convocation à la réunion durant laquelle il devrait être approuvé.

4. Rapport des administrateurs

La présidente fait un tour d'horizon sur les activités de l'APP pour la période d'avril 2022 à maintenant (30 avril 2023). Elle évoque le succès du vidéo panorama sur les Montagnes de Potton, rappelant le projet initiée par feu Carol Bishop; elle relate aussi le succès des visites guidées du village de Mansonville, très appréciées; elle parle de l'effort en cours visant à indexer les nombreuses photos d'archivages des collections familles de Potton; puis elle présente brièvement le nouveau projet en cours Balado Découverte de Potton de l'APP et donne la parole à Pierre L'Heureux, coordonnateur du projet. Ce dernier, présentation sur la toile à l'appui, précise l'avancement du projet.

Finalement la présidente évoque la problématique de la revue HPH, dont la publication a été statuée au deux ans (plutôt qu'annuelle) : le manque de collaborateurs, pour ce qui est un effort majeur, et en conséquence, le doute sur l'avenir de cette publication.

5. États financiers annuels de 2022

Le trésorier présente les états financiers annuels de 2022. Le surplus accumulé depuis 2019 en raison d'un ralentissement marqué des activités de l'APP durant la pandémie a commencé à être utilisé pour les projet. Pour l'année 2023, l'APP n'a pas fait de demande annuelle de subvention auprès de la municipalité, en raison de son excellente situation financière.

Les membres demandent quelques précisions sur certaines nomenclature au poste des résultats, résultant en changements de texte pour être plus clair.

À la suite d'une question portant sur la non-demande de subvention de 2023, plusieurs membres manifestent leur opinion contraire sur cette décision du Conseil. La situation ne peut être changée pour 2023 mais le Conseil veillera à faire une demande en bonne et due forme pour 2024.

Sur proposition de Michelle Payette appuyé par Francisco Ruiz, les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 sont adoptés à l'unanimité, tels que modifiés. Voir Annexe 2.

6. Prévisions budgétaires 2023

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour 2023. Les prévisions anticipent une utilisation des fonds pour l'ensemble des projets en cours, et donc un important déficit pour 2023 – soit presque 5 000\$. Les principaux projets notés pour affectation des fonds sont celui pour le d'exposition des photos panoramiques des montagnes de Potton et une provision pour le projet Balado découverte (ajout, modification etc.). Voir Annexe 3.

7. Rapport du comité ad hoc sur la gouvernance financière

Claude Bouffard, membre de ce comité ad hoc, fait rapport sur l'intervention de ce dernier auprès du secrétaire trésorier. Il est confirmé que les membres du comité ont questionné et ont obtenu tous les renseignements et toutes les réponses voulus concernant les registres comptables et les états financiers de 2020 à 2022 et se prononcent satisfaits de ces derniers.

Il est proposé de reconduire ce comité pour une autre année et de le renommer comme suit : Comité de surveillance de la gouvernance financière. Il est aussi proposé que le Conseil nomme les membres qui y siègeront, étant entendu qu'aucun membre du conseil n'y siègera sauf le trésorier de l'APP. Pour ce dernier, son seul rôle sera de présenter les comptes aux membres du comités, de répondre à leurs questions et de leur montrer tous les documents et pièces justificatives demandés.

Proposé par Michelle Payette

Appuyé par Denis Lamontagne

Adopté à l'unanimité.

8. Perspective 2023

La présidente, Lorraine Rouillard, prend la parole.

Étant donné le tour d'horizon fait au point 4 de cette assemblée, elle concentre ses remarques plutôt sur les limites que rencontre l'Association dans l'état actuel de la participation par les membres. Par exemple, les activités sociales ont sérieusement ralenti, mais après le décès de Carol Bishop, il a été difficile de trouver de la relève – la solution actuelle est encore partielle.

Le Conseil, à moins de candidatures nouvelles, sera de nouveau réduit à cinq membres, avec le départ anticipé de François Hébert. Or, on le répète, les membres du Conseil ne peuvent pas assumer à eux seul toutes les tâches que voudrait et espérerait accomplir l'APP.

L'exposition proposée sur les montagnes de Potton est conçue comme un hommage à Carol Bishop. Elle devrait avoir lieu à l'automne 2023, mais il reste peu de temps pour tout concevoir.

La Grange ronde reste un intérêt prédominant de l'Association. La présidente note que, finalement, la municipalité a décidé que cette dernière aurait pour mission d'être principalement un centre d'interprétation.

À la suite de cette allocution, Lorraine présente alors un projet de tenir une consultation publique des citoyens de Potton, membres et non membres inclus (voir texte en annexe). Il s'ensuit une série d'interventions des membres présents, sur tous les aspects de cette proposition. Le conclusion finale est que le projet de résolution peut être retiré de cette assemblée, car, selon la vaste majorité des membres présent il appartient au membres du Conseil de l'Association de prendre cette décision.

9. Hommage à Carol Bishop

Sandra Jewett, ancienne présidente et amie de Carol, prend la parole. Elle brosse un tableau de l'engagement et du travail que Carol a amené à l'Association en 30 ans de participation. Les membres applaudissent chaleureusement cette élogie par une ancienne présidente de l'Association.

10. Les membres prennent la parole

Devant le caractère participatif de l'assemblée tout au long de son déroulement, alors que les membres étaient libres d'intervenir à chaque étape, la période de question est abrogée, d'un commun accord.

11. Élection des membres du conseil d'administration 2022

Mention est faite des administrateurs sortants et de ceux qui demandent à être reconduits dans leur fonction en 2023. Lorraine Rouillard présente la candidature de Mme Taïssa Hrycay, comme nouvelle administratrice.

Il est donc proposé par Hans Walser

Et appuyé par Marie Temperley

Que mesdames Lorraine Rouillard et Taïssa Hrycay, ainsi que Messieurs Pierre L'Heureux, Pierre Giroux et Thierry Roger soient tous élus administrateurs de l'Association du patrimoine de Potton jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des membres.

Adopté à l'unanimité.

La présidente remercie François Hébert pour sa contribution au conseil d'administration.

12. Levée de l'assemblée

Lorraine Rouillard remercie Pierre Léonard pour son rôle d'animateur et les membres pour leur participation; elle met fin à l'Assemblée.

*Thierry Roger
Secrétaire du conseil
Trésorier de l'Association
10 mai 2023*